

AVIS DES SOCIÉTÉS *

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Le Conseil d'Administration de la Société Atelier du Meuble intérieurs s'est réuni le jeudi 04 juin 2020, il a passé en revue l'activité de la société mère et de ces filiales relative à l'exercice 2019 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2019. Les états financiers individuels font apparaître un total Bilan de 21 868 387 DT et un Résultat Net de 2 663 073 DT en augmentation de 30.46% par rapport à 2018.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 25 juin 2020 à 15h00 à l'hôtel Dar el Marsa – la Marsa. Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 0,100 Dinar par action, soit 10 % du nominal.

Le conseil a décidé aussi de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur la proposition d'une augmentation du capital de la société par incorporation de réserves ordinaires d'un montant de 926 939 dinars et l'émission de 926 939 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes, faisant ainsi passer le capital de 4 634 696 dinars à 5 561 635 dinars. Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2020.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.